

NOUVELLE possibilité d'aide financière à frais partagés pour les agriculteurs ontariens de l'Initiative de gérance agroenvironnementale

Une nouvelle période de réception de demandes pour l'**Initiative de gérance agroenvironnementale**, financée dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable), ouvrira le **13 août 2025 à 9 h HE** et fermera le **3 septembre 2025 à 15 h HE**.

Pour en savoir plus sur l'Initiative de gérance agroenvironnementale :

1. Rendez-vous sur le site <https://www.ontariosoilcrop.org/fr/agricultural-stewardship-initiative-fr/>.
2. Inscrivez-vous à une **séance d'information sur le programme** pour vous renseigner davantage sur les prochaines possibilités d'aide financière offertes et être prêt à soumettre une demande lorsque la période de réception de demandes ouvrira le 13 août 2025. Les séances d'information sont animées par des représentants locaux de l'AASRO. Les séances se déroulent en ligne et les participants pourront poser des questions.

Des séances sont prévues aux dates suivantes. Vous devez vous inscrire à l'avance.

- [Tuesday, July 22, 2025, at 7PM ET](#)
- [Tuesday, July 29, 2025, at 7PM ET](#)
- [Session d'information - Tuesday, August 5, 2025, at 8PM ET](#)
- [Tuesday, August 12, 2025, at 12PM ET](#)
- [Tuesday, August 19, 2025, at 7:30AM ET](#)

L'aide financière disponible aidera les agriculteurs à adopter de nouvelles technologies et pratiques de gestion optimales pour favoriser l'**efficacité énergétique** tout en augmentant la productivité, la durabilité et la compétitivité à la ferme. Les catégories de projet offertes dans la nouvelle période de réception de demandes sont les suivantes :

- Évaluation de base de l'utilisation énergétique (niveau 1)
- Audit énergétique détaillé (niveau 2)
- Améliorations de l'efficacité énergétique
- Améliorations à plus grande échelle de l'efficacité énergétique

Un plan agroenvironnemental (PAE) rempli et vérifié (4^e ou 5^e édition) est requis pour toutes les demandes admissibles. Les personnes soumettant une demande pour la catégorie de projet des améliorations à plus grande échelle de l'efficacité énergétique doivent avoir réalisé un audit énergétique détaillé (niveau 2) et fournir un exemplaire du rapport de l'audit avec leur demande.

Vous trouverez de l'information sur la façon de remplir un **plan agroenvironnemental (PAE)** à <https://www.ontariosoilcrop.org/fr/programme-canada-ontario-des-plans-agroenvironnementaux>.

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous à s-cap@ontariosoilcrop.org.

L'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) offre cette possibilité d'aide financière à frais partagés de concert avec le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable).

Le Partenariat canadien pour une agriculture durable est un accord quinquennal (2023-2028) de 3,5 milliards de dollars conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui vise à renforcer la concurrence, l'innovation et la résilience du secteur agricole, agroalimentaire et des produits agro-industriels. L'accord prévoit l'octroi de 1 milliard de dollars en activités et en programmes fédéraux et 2,5 milliards de dollars pour de l'aide financière à frais partagés (60 pour cent par le gouvernement fédéral et 40 pour cent par les gouvernements provinciaux ou territoriaux) pour des programmes conçus et mis en œuvre par les provinces et les territoires.

Coordonnées :

Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario

1 800 265-9751

s-cap@ontariosoilcrop.org